

## RELEVÉ DE DÉCISION DU BUREAU EXÉCUTIF DU 7 JUILLET 2022

V2

### Elu.e.s :

**Présent.e.s** : DENECHAU Jean-Luc ; BERTHAULT Pascal ; BOVYN Olivier ; COURTOIS Christine ; DOS SANTOS Anne ; LE BOUCHER Pierre ; FOURICHON Christine

**Excusé.e.s** : RUSSO Ed ; MIGRAINE Corinne

### Invité.e.s :

**Présent.e.s** : COUR Jean-Christophe ; MARLIOT Eric ; CHIELLINO Guillaume ; BOCQUET Bernard ; GAUTIER Romain ; AULNETTE Corinne ; BOUVET Marc ; MEYER-DIEU Baptiste ; BOVIS François ; TOUSSAINT Mathieu

**Excusé.e.s** : PEBEREL Nathalie ; BILLON Loïc ; LASSEAUX Sylvie ;

## 1 Point licences au 04/07/2022

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences au 4 juillet 2022.</p> <p>La FFVoile recense à cette date :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ 50 724 LCA (+ 22,6 % par rapport à 2021 à la même date et - 3.7 % par rapport à 2019)</li><li>▪ 16 336 LCJ (+ 5,3 % par rapport à 2021 à la même date et + 3,9 % par rapport à 2019)</li><li>▪ 56 535 PV/PVR (+ 9,9 % par rapport à 2021 à la même date et + 10,4 % par rapport à 2019)</li><li>▪ 1 918 Temporaires 1 jour (+ 202% par rapport à 2021 à la même date et - 17,1 % par rapport à 2019)</li><li>▪ 1 706 Temporaires 4 jours (+ 299,5 % par rapport à 2021 à la même date et - 1,7 % par rapport à 2019)</li><li>▪ 1 600 Pass FFVoile (+ 101,8 % par rapport à 2021 à la même date et + 1059,4 % par rapport à 2019)</li></ul>
--------------------	---

## 2 Vie Fédérale

### 2.1 *Relevés de décisions des BE du 03 juin et 10 juin 2022*

<b>Décision BE-220707-01</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide à l'unanimité les relevés de décisions des BE du 03 et du 10 juin 2022.</p> <p>Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 29 juillet 2022.</p>
------------------------------	---

## 3 Développement

### 3.1 *Modification de la fiche descriptive référentielle de la qualification « Coach voile santé »*

<b>Décision BE-220707-02 Vote CA</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide à l'unanimité la proposition de modification de la qualification « Coach Voile Santé », présentée par le pôle Formation et Emploi. Le BE mandate le pôle Formation et Emploi de la FFVoile pour la mise à jour de la fiche descriptive référentielle dans le Règlement des diplômes, des qualifications, des habilitations, fonctions et des formations de la FFVoile.</p>
--	---

### 3.2 *Enregistrement au répertoire spécifique du certificat World Sailing*

<b>Décision BE-220707-03</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide à l'unanimité la proposition d'enregistrement du certificat World Sailing au Répertoire Spécifique (Catégorie « Habilitation ») et mandate le service Formation et Emploi de la FFVoile, en collaboration avec le service Pratiques Sportives Habitable et le Chargé de Mission RSO, pour procéder à l'enregistrement du certificat World Sailing auprès de France Compétences.</p>
------------------------------	--

### 3.3 *Réinscription du CQP initiateur voile auprès de France Compétences*

<b>Décision BE-220707-04</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide à l'unanimité la proposition de réinscription du CQP initiateur voile auprès de France Compétence et mandate le président pour adresser un courrier à la Branche Sport afin d'enclencher le process de réenregistrement dans les conditions fixées à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>* Pas de hausse tarifaire sur la durée d'enregistrement du CQP</li><li>* Une délégation garantissant le monopole pour la FFVoile impliquant un partenariat unique</li></ul>
------------------------------	--

	<p>* La conservation de la supervision dans le cadre du réenregistrement et le positionnement du CQP sur le niveau 3 des certifications professionnelles (logique de filière et de positionnement par rapport au BP) (*)</p> <p>* Pas de changement sans consultation préalable</p> <p>* Tout changement dans le conventionnement devra être communiqué à la FFVoile au minimum 12 mois avant la prochaine date de réenregistrement</p> <p><b>(*) Ce point a été modifié lors de la validation du relevé de décision du BE du 07 juillet 2022 par le BE du 03 septembre 2022 et remplacé par « * la prise en compte des conditions de supervision dans le cadre du règlement (conditions à préciser) »</b></p>
--	--

### 3.4 *Plan de développement FFVoile pour le kiteboard*

<b>Information</b>	Le bureau exécutif de la FFVoile prend connaissance du plan de développement kiteboard pour 2022-2023 et notamment de l'aspect transversal dans les services de la fédération.
--------------------	--

## 4 **Pratiques Sportives**

### 4.1 *Modification du tarif d'inscription pour les Championnats de France Jeunes à partir de 2023 suite à l'avis du CL*

<b>Décision BE-220707-05</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide à l'unanimité l'augmentation des tarifs d'inscription aux championnats de France Jeunes à partir de 2023 :</p> <table border="1" data-bbox="657 1330 1240 1610"> <thead> <tr> <th>2023</th> <th>Tarif</th> <th>Avec Majoration</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Solitaires</td> <td>100€</td> <td>140€</td> </tr> <tr> <td>Doubles</td> <td>200€</td> <td>280€</td> </tr> <tr> <td>Open 5.70</td> <td>300€</td> <td>420€</td> </tr> </tbody> </table>	2023	Tarif	Avec Majoration	Solitaires	100€	140€	Doubles	200€	280€	Open 5.70	300€	420€
2023	Tarif	Avec Majoration											
Solitaires	100€	140€											
Doubles	200€	280€											
Open 5.70	300€	420€											

### 4.2 *Modification du Règlement des Directeurs de Course au Large (adjoints)*

<b>Décision BE-220707-06 Vote CA</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide à l'unanimité les modifications réglementaires proposées par la Commission des Directeurs de Course au Large (modification de la composition de la commission plénière et du comité opérationnel ; modification de l'article 5 du règlement et de l'annexe 3 (ajout de l'annexe 3d).
--	--

	Ces propositions seront soumises au vote du CA.
--	---

#### **4.3 Attribution des Championnats de France Match Racing 2023-2024**

<b>Décision BE-220707-07</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide à l'unanimité les attributions pour les différents championnats de France de 2023 à 2025 :</p> <p>2023 :</p> <p>Championnat de France de Match Racing Open : AMR Antibes  Championnat de France de Match Racing Espoirs : YCC Cherbourg  Championnat de France de Match Racing Féminin : APCC Voile Sportive</p> <p>2024 :</p> <p>Championnat de France de Match Racing Open : APCC Voile Sportive  Championnat de France de Match Racing Espoirs : AMR Antibes  Championnat de France de Match Racing Féminin : YCC Cherbourg</p> <p>2025 :</p> <p>Championnat de France de Match Racing Open : à confirmer  Championnat de France de Match Racing Espoirs : APCC Voile Sportive  Championnat de France de Match Racing Féminin : à confirmer</p>
------------------------------	---

#### **4.4 Attribution des Championnats de France Jeunes 2023-2024**

<b>Décision BE-220707-08</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide à l'unanimité l'attribution du Championnat de France Espoirs Solitaires Doubles Equipage au Club de la Rochelle Nautique.</p> <p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend acte des deux candidatures pour l'organisation du championnat de France Minimes 2023 et valide la mise en place d'un vote électronique de BE pour choisir le site du Championnat de France Minime 2023, une fois le bilan technique du Championnat de France 2022 réalisé.</p>
------------------------------	---

#### **4.5 Championnat du monde Tornado à la Grande Motte**

<b>Décision BE-220707-09</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide à l'unanimité l'organisation par le YCGM du Championnat du monde Tornado du 27 août 2022 au 03 septembre 2022.</p> <p>Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents des Pratiques sportives pour valider cette modification de date</p>
------------------------------	--

#### 4.6 *Championnat d'Europe Yole ok à Bandol*

<b>Décision BE-220707-10</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide à l'unanimité l'organisation par la SN Bandol du Championnat d'Europe Yole OK du 28 septembre 2022 au 1<sup>er</sup> octobre 2022.</p> <p>Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents des Pratiques sportives pour valider cette modification de date</p>
------------------------------	--

#### 4.7 *Championnat du Monde IQFoil et Championnat d'Europe jeune et junior IQFoil à Brest*

<b>Vote différé</b>	<p>Le vote est différé. Un courrier va être préalablement adressé à BBN pour obtenir des informations supplémentaires avant que le BE puisse se prononcer</p>
---------------------	---

#### 4.8 *Reprogrammation du CF Extrême Glisse Foil*

<b>Décision BE-220707-11</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide à l'unanimité l'annulation du Championnat de France de pratique kitefoils qui devait se tenir sur le lac de Serreponçon</p> <p>Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité la nouvelle attribution du championnat de France Jeunes Extrême Glisse Windfoils Kitefoils au NC de Miramas en partenariat avec le Kite 13.</p>
------------------------------	---

#### 4.9 *Attribution du Championnat de France Croiseurs Légers 2023*

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé qu'un seul club (le SNPH) s'est porté candidat pour organiser le Championnat de France Croiseurs Légers 2023 et que la candidature a été validée par la Commission Intersérie Habitable.</p>
--------------------	--

## 5 CCA

### 5.1 Réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile

<b>Décision BE-220707-12</b> <b>Vote CA</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide à l'unanimité les modifications de la Réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la Fédération Française de Voile, l'annexe 12 du règlement sportif de la FFVoile. Il missionne la CCA de présenter ces modifications au prochain Conseil d'Administration.
--	---

## 6 Divers (information sur les dossiers en cours)

<b>Information</b>	<p>Diverses informations sont données au BE :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Aide Financière Exceptionnelle aux Ligues : Aide attribuée à la ligue Corse et Bourgogne Franche Conté</li><li>- Leg attribué à la FFVoile</li><li>- Les 5 thématiques (« pour un sport vraiment égalitaire », « pour un sport vraiment inclusif », « le sport et la santé », « le sport et les enjeux écologiques et écologiques », « l'engagement des athlètes face aux défis humains et écologiques » de la fabrique du sport sur ce que devrait être le sport de demain <a href="https://ecolosport.fr/blog/2022/06/28/fabrique-du-sport-pour-un-sport-qui-change-le-monde/">https://ecolosport.fr/blog/2022/06/28/fabrique-du-sport-pour-un-sport-qui-change-le-monde/</a></li></ul> <p>Des appels à projets pour les clubs sans salariés sont lancés – diffuser l'information</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le PPF de la FFVoile est validé par arrêté du 2 juillet</li><li>- Reconnaissance des disciplines de haut-niveau (arrêté du 3 juillet) avec réintégration de 3 disciplines + wing donc ouvre des possibilités de financement des athlètes HN</li><li>- Information sur les résultats aux jeux Med</li><li>- Suivi socio professionnel de nos athlètes : 15 HN dans l'armée des champions + 3 nouveaux postes possibles d'ici la fin de l'année.</li><li>- Question de Claude Breton (WSC) sur la position à avoir sur l'inscription des transgenres pour nos épreuves → un homme genré féminin est-elle acceptée sur les épreuves féminines ou doit- elle concourir avec les hommes et inversement ? → sujet à l'étude au CNOSF</li><li>- Sport éducatif : Fin juin, passage de la pratique virtuelle à la pratique réelle en présence de Paul MEILHAT. Pour rappel Paul MEILHAT et Aloïse RETORNAZ sont parrains de l'opération</li></ul>
--------------------	---